

**COMMUNE D'INNENHEIM - 67880**

**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**

**Séance du 03 décembre 2024**

Séance ordinaire du **03 décembre 2024** - 20 h 30 - Salle du Conseil - Mairie

**Nombre de conseillers :** Sous la présidence de M. JULLY Jean-Claude, Maire  
En fonction : 15 Secrétaire de séance : M. FREYD Damien  
Présents : 15 Date de convocation : 26 novembre 2024  
Absents : 00  
Nombre de procuration(s) : 0

**Membres présents :** Mrs et Mmes BENTZ Hervé - DEMARE Alain (arrivé à 20 h 45) - FREYD Damien  
GRAUFEL Mélanie - LESNIAK Laurence - MOSCHLER Isabelle - MOSCHLER Vincent - OFFENBURGER  
Céline - RIEUX Dominique - ROSFELDER Dominique - SAETTEL Christiane - SCHOSSELER Daniel  
TANGHE Marielle - URBAN Denis

**Absent(s) excusé(s) :** /

**3. Finances**

**3B/ Remboursement de subvention à la CeA - Information**

Une demande de subvention avait été déposée auprès de la CeA en septembre 2020 en prévision de travaux d'aménagement et d'enfouissement des réseaux secs dans la rue de la Liberté et dans la rue des Roses pour un coût prévisionnel d'environ 264 000,-€ TTC.

Une subvention de 52 233,-€ avait été attribuée à la commune et avait donné lieu au versement d'un acompte de 26 116,-€ en décembre 2022.

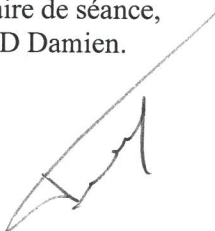
Les travaux d'aménagement de la rue de la Liberté ont été réalisés en 2020 et ceux de la rue des Roses devaient l'être en 2021.

Or pour des raisons de restrictions budgétaires, l'ensemble des travaux envisagés, n'a pas été exécuté. L'aménagement de la rue des Roses n'a, malheureusement, pas pu être réalisé.

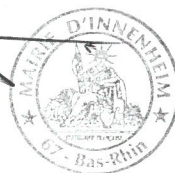
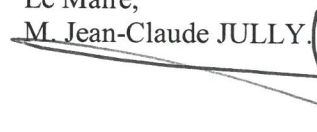
M. le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune d'Innenheim doit rembourser à la CeA une partie de la subvention touchée pour un montant de 9 479,-€.

Ce remboursement donnera lieu à une décision de virement de crédit.

Le secrétaire de séance,  
M. FREYD Damien.



Délibération certifiée conforme.  
Innenheim, le 11 décembre 2024.  
Le Maire,  
M. Jean-Claude JULLY.



Délibération publiée sur le site de la Commune d'Innenheim, le

**12 DEC. 2024**